

Soutien à l'entrepreneuriat Le Fnas fait ses comptes

FA.
Libreville/Gabon

LE directeur général du Fonds national d'aide sociale (FNAS), Hermann Kamonomono, a débuté mardi dernier à Libreville, une série de visites auprès des promoteurs ayant bénéficié du crédit Fnas et développant une Activité génératrice de revenu (AGR).

« Il est important pour moi d'aller vers eux. De voir comment ils travaillent, de mesurer les difficultés auxquelles ils sont confrontés et ensuite voir dans quelle mesure améliorer notre relation de partenariat avec ces compatriotes qui

s'efforcent, tant bien que mal, à développer des activités génératrices de revenus », a indiqué le nouveau délégué du Fnas.

Les visites ont débuté au périmètre agropastoral d'Alibandeng et au site de l'Association des femmes veuves de la Baie-des-cochons. La délégation du Fnas a pu noter que malgré les difficultés rencontrées, les activités vont bon train pour certains.

« Les expériences sont diverses. Sur le périmètre agropastoral d'Alibandeng, on a pu constater, en visitant les différents périmètres individuels, que chacun menait une activité et que, malgré les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, ils



Photo : F.A.

Le directeur général du Fnas, Hermann Kamonomono, ici avec quelques promoteurs bénéficiaires des crédits du Fonds.

s'en sortent », s'est réjoui Hermann Kamonomono. Avant d'ajouter : « Pour

d'autres compatriotes, la difficulté majeure est la pérennisation de l'activité

et le remboursement de crédit à temps. L'objectif du Fnas étant d'accompa-

gner nos compatriotes dans le processus de leur autonomisation, nous devons, un moment donné, marquer une pause et voir comment réaménager notre collaboration, pour que nous puissions améliorer leur activité et la rendre beaucoup plus dynamique et s'assurer que l'objectif premier, qui est d'autonomiser ses compatriotes, soit atteint. »

À ce jour, le Fnas a approuvé près de 275 dossiers de projets sur l'ensemble du territoire national depuis novembre 2015. Des projets en lien avec l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat, les services et la petite transformation.

Secteur des hydrocarbures/ Maurel & Prom/ Activités consolidées des 9 premiers mois de l'année

Chiffre d'affaires en hausse de 14%



Maurel & Prom affiche un chiffre d'affaires consolidé de 169 milliards de francs sur les 9 premiers mois de l'année 2017.

W.N.
Libreville/Gabon

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pétro-gazier franco-indonésien pour les 9 premiers mois de 2017 s'élève à 258 millions d'euros (environ 169 milliards de francs). Ce résultat est dû, notamment, à la forte progression du prix moyen de vente du pétrole produit au Gabon.

LE groupe pétro-gazier franco-indonésien Maurel & Prom a réalisé, lors des neuf premiers mois de l'année 2017, un chiffre d'affaires de 258 millions d'euros (environ 169 milliards de francs), soit une hausse de 14% par rapport à la même période de l'année 2016. Cette embellie est consécutive, d'une part, à la hausse du prix du baril de pétrole, qui a progressé de 23% pour se situer à 50,5 dollars le baril

(environ 29 000 francs) et, d'autre part, à la hausse de 5% des quantités de brut vendues par la filiale gabonaise et la forte augmentation des ventes de gaz en Tanzanie.

S'agissant du Gabon, la filiale locale de Maurel & Prom a enregistré, sur les 9 premiers mois de l'année 2017, un chiffre d'affaires record de 233 millions d'euros (environ 152 milliards de francs), contre 203 millions lors des 9 premiers mois de 2016.

En ce qui concerne la production pétrolière, elle a progressé de 5% au troisième trimestre de l'année 2017. La production d'huile sur les neuf premiers mois de 2017 s'élève, quant à elle, à 25 239 barils/jour en production opérée, soit 20 191 b/J, en part Maurel & Prom (80%).

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
B. P. : 45 ou 37 - LIBREVILLE
Tél : 01-79-53-7776



N° 000279 /MEPPD/SG/DGI

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Le Gouvernement de la République Gabonaise et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ont signé le 4 juillet 2017 une convention de fonctionnement du compte intitulé « Trésor Gabonais – Recettes TVA » ouvert sous le numéro 50.311101.0.5035.0.0.0.0, dûment domicilié à la Direction Nationale de la BEAC à Libreville.

Ledit compte sert à enregistrer la Recette de TVA recouvrée par les administrations des Impôts et des Douanes à l'effet de sécuriser la dépense liée aux remboursements des crédits de TVA dus aux entreprises et autres organismes internationaux.

A cet effet, les assujettis à la TVA sont informés qu'à compter du 2 novembre 2017, tous les paiements par virement de la TVA liquidée, doivent désormais s'effectuer sur le compte sus-indiqué.

En revanche, les paiements par chèques, espèces et par précomptes effectués dans le réseau comptable doivent être reversés par les comptables publics sur le compte centralisateur Recettes TVA à la BEAC.

Fait à Libreville, le 25 OCT. 2017

Le Directeur Général des Impôts

François Auguste AKOMEZOGHO

